

27 mars 2007

07.330

Question Gilbert Hirschy

Les rumeurs tournent-elles plus vite que les hélices (d'hélicoptère)?

Après la rumeur d'interdiction de transport par hélicoptère née au Val-de-Travers qui a pris son envol pour se crasher façon "fous volants" et sans obtention de médaille, une autre rumeur du même acabit tourne actuellement dans les Montagnes neuchâteloises autour d'un manège en construction en particulier.

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire s'il y a un fondement à cette nouvelle rumeur ou s'il s'agit d'un poisson d'avril précoce?